

Réunion du Conseil Municipal **du 17 mai 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Nuits-sur-Armançon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Mr Jean-Louis GONON**, Maire.

Date de convocation : 13 mai 2019.

Présents : Mmes, Céline FIEVET, Claude IMBERT, Emmanuelle MAGNIEN ; Mrs Jean-Louis BERNARD, Jean-Louis GONON, Arnaud LEGRAND, Matthias MANGANELLI, Jean-Marie SEGADO, Cyrille TOULOUSE.

Absents excusés : Mme Josiane DESGROISILLES (a donné Emmanuelle MAGNIEN) ; Mr Xavier LAVINA (a donné pouvoir à Claude IMBERT).

Secrétaire de séance : Mme Céline FIEVET.

Lecture du compte-rendu de la réunion du 19 avril 2019. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite ajouter à l'ordre du jour :

- **SDEY : Convention financière - Pylône de téléphonie**

Le Conseil Municipal n'y voit pas d'objection.

ORDRE DU JOUR :

- **SMBVA : Modification des statuts**
- **Logement au 69 rue du Maréchal Leclerc**
- **Logements communaux : Frais de chauffage 2018**
- **Elections européennes : Tour de garde**
- **Questions diverses**

I -SMBVA : Modification des statuts

Délibération n° 31-2019

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la modification des statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA), adoptée lors du Comité Syndical par délibération n° 02_2019 du 11 avril 2019.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **ACCEPTE la modification des statuts du SMBVA.**

II - Logement au 69 rue du Maréchal Leclerc

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de résiliation du bail de location du logement communal, situé au 69 rue du Maréchal Leclerc, occupé par Mr Hervé BARROT.

Le logement sera vacant à compter du 3 août 2019.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal

➤ **DONNE son accord pour la résiliation du bail de location de Mr Hervé BARROT, au 3 août 2019.**

III - Logements communaux - Etat des frais de chauffage 2018

Monsieur le Maire présente un état des frais de chauffage pour l'année 2018 pour l'ensemble des logements situés rue du Maréchal Leclerc et rue des Ecoles.

Après discussion, le Conseil Municipal décide :

- **de rembourser les locataires dont le solde est positif,**
- **de contacter l'entreprise Christophe REGNAULT pour effectuer un contrôle de la chaudière pour les logements SGA,**
- **d'adresser un courrier aux locataires dont le solde est négatif afin de les informer de la situation.**

Une décision sera prise ultérieurement pour définir le montant de la régularisation de chauffage qui sera appliquée.

IV - SDEY : Convention financière - Pylône de téléphonie

Délibération n° 32-2019

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'extension des réseaux pour l'alimentation d'un pylône de téléphonie.

Le Conseil Municipal,

Vu le projet d'extension des réseaux pour l'alimentation d'un pylône de téléphonie, dont le coût estimatif global s'élève à 48 528.28 € TTC,

Après avoir délibéré,

➤ **ACCEPTE** les travaux proposés par le SDEY et leur financement selon les termes de la convention financière, à savoir :

Type de travaux	Montant TTC	Montant HT	TVA (Récupérée par le SDEY)	SDEY 34% du HT	Part commune 66% du HT
Basse Tension	48 528.28€	40 440.23€	8 088.05€	13 749.68€	26 690.55€
TOTAL	48 528.28€	40 440.23€	8 088.05€	13 749.68€	26 690.55€

➤ **S'ENGAGE** à participer au financement desdits travaux et à verser une avance sur sa participation financière égale à 50% de celle-ci,

➤ **REGLERA** le solde tel qu'il ressortira du décompte général et définitif de l'entreprise ayant effectué les travaux sur présentation par le SDEY du titre de paiement correspondant,

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette opération, en particulier la convention financière,

➤ **DIT** que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'année 2019 - article 2041582 pour les travaux d'investissement.

V - Travaux

- **Boulangerie** : Il est nécessaire de changer la porte d'entrée. Demande de devis.

- **Ecole - Evacuation des eaux pluviales** : Devis présenté lors de la prochaine réunion de conseil.

VI- Divers

1/ Radar pédagogique : Monsieur le Maire présente les données recueillies des vitesses.

2/ Fête patronale : Désistement du manège Auto tamponneuse.

3/ Cérémonie du 8 mai : Collecte des bleuets = 25 €.

4/ Tour de garde : Demande de disponibilité des Conseillers pour le tour de garde des élections européennes.

DÉLIBÉRATIONS PRISES

31-2019 : SMBVA : Modification des statuts

32-2019 : SDEY : Convention financière - Pylône de téléphonie

Séance levée à 23 heures.

GONON Jean-Louis		IMBERT Claude	
BERNARD Jean-Louis		LEGRAND Arnaud	
DESGROISILLES Josiane	Absente	MANGANELLI Matthias	
FIÉVET Céline		TOULOUSE Cyrille	
LAVINA Xavier	Absent	SEGADO Jean-Marie	
MAGNIEN Emmanuelle			